

**FICHE DE POSTE**

➤ Intitulé de poste : chargé de mission de l'action culturelle et du développement des publics.

➤ Nom :  
➤ Prénom :  
➤ Service : Musées

➤ Missions du poste : chargé de mission de l'action culturelle et du développement des publics auprès de la Directrice du Musée de la Haute Auvergne. Les missions consistent à :

- Mettre en œuvre la politique des publics et développer les publics des musées
- Concevoir et assurer les actions de médiation (visites, ateliers, animations...)
- Assurer la coordination des actions culturelles dans les musées,
- Développer les partenariats,
- Valoriser les activités des musées à travers la programmation et les supports de communication, les réseaux sociaux

➤ Activités et tâches du poste :

**Missions du poste :**

- Proposer, créer, programmer, concevoir, organiser et animer des actions de médiation et d'animation en direction du grand public et du jeune public en application des Projets Scientifiques et Culturels (PSC) des musées de France (Musée de la Haute-Auvergne, Musée d'Art et d'Histoire Alfred Doüet), ***et les services culturels communaux (archives, médiathèque, cinéma) NON.***
- Elaborer la programmation culturelle des musées en lien avec la direction des musées et la mettre en oeuvre
- Proposer, créer, programmer, organiser et animer des actions de médiation et actions culturelles en lien avec les thématiques et les collections des musées dans le cadre d'expositions temporaires et permanentes ou d'évènements inscrits dans la programmation culturelle
- Proposer et construire de nouvelles actions de médiation dans les structures muséales et hors les murs.
- Organiser administrativement, Coordonner et mettre en œuvre les évènements et animations des musées de Saint-Flour.
- Participer à la réflexion et à la conception des expositions temporaires.
- Développer la coordination des projets locaux, le partenariat et la transversalité avec les acteurs culturels.
- Etre l'interlocuteur de la Société des Amis du Musée de Haute-Auvergne pour l'organisation, la mise en œuvre, la communication et le suivi administratif des conférences.
- Veiller à l'actualité du secteur culturel et aux politiques culturelles, pour des préconisations stratégiques de développement culturel des musées.
- Assurer la bonne gestion et le suivi budgétaire et administratif des actions dans le respect des budgets alloués aux musées, en lien avec les services administratifs de la Ville.
- Accueillir les publics et assurer les visites guidées
- Au niveau de la communication : Concevoir, mettre en forme, publier et suivre les informations relatives aux musées sur les réseaux sociaux ;

➤ Positionnement hiérarchique : sous la hiérarchie de la Direction du Musée de Haute-Auvergne, sous l'autorité de la Direction Générale des Services

➤ Niveau d'encadrement :                      Oui                       Non   
Combien d'agents : /

